

# LETTRE

## d'information



### L'ÉDITO

Bonjour à tous nos adhérents et futurs adhérents,

En cette rentrée quelque peu chargée, je tiens à vous faire part de l'implication des membres de notre bureau pour essayer de vous aider lorsque nous sommes sollicités, et je remercie notre équipe pour le temps passé et l'énergie déployée à la préparation de notre événement du 15 novembre prochain, soirée qui fait l'objet d'un article dans cette lettre d'info.

Les autres thèmes abordés doivent vous alerter sur l'importance d'être organisés, nombreux et unis pour défendre au mieux cette grande zone économique que représente l'Espace Mendès France Niort Chauray. En effet, qu'il s'agisse d'embellir ce territoire (le gouvernement souhaite insister sur ce sujet partout en France) ou de développer nos activités en tenant compte de l'évolution du PLUi D, dans tous les cas il nous faut être force de proposition avec les représentants de l'état et/ou des collectivités.

Nous aurons l'occasion de revenir prochainement sur tous ces sujets et en attendant je vous souhaite à toutes et tous, de trouver les solutions pour maintenir voir pour développer vos business, dans un environnement national et international incertain.

Une pensée pour les équipes du restaurant O'la Vache, victime d'un incendie et qui doit stopper momentanément son activité. Nous leur souhaitons de rebondir dans les meilleurs délais.

A très bientôt.

Votre président,  
Patrick FRUY



### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DÉPLACEMENTS - PLUI-D NIORT AGGLO

Engagée dans une démarche de planification urbaine intercommunale, Niort Agglo dispose de la compétence PLU, Plan Local d'Urbanisme, à l'échelle du territoire depuis le 1er décembre 2015.

Cette compétence de l'Agglomération prévue par la loi ALUR du 24 mars 2014 inclut l'élaboration d'un PLU intercommunal (PLUi) voué à se substituer aux documents d'urbanisme en vigueur dans les 40 communes (PLU, cartes communales).

Le droit de préemption urbain est également transféré à Niort Agglo, tout comme le suivi du Règlement Local de Publicité (RLP) de Niort, des Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) d'Arçais, Coulon et Niort ou encore du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Niort

Le 14 décembre 2015, le conseil d'agglomération a décidé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) intégrant le Plan de déplacement urbain (PDU). Il prend donc la forme d'un PLUi-D ("D" pour déplacement).

Le PLUi-D est un document à la fois stratégique, réglementaire et prospectif. Il exprime un projet qui correspond à une vision du territoire de Niort Agglo. Il réglemente l'occupation des sols pour les 10 ans à venir de façon cohérente pour les 40 communes.

Il va décliner les orientations du SCoT (schéma de cohérence territoriale) à la parcelle et s'imposera ainsi à tous les acteurs du territoire (particuliers, entreprises, administrations...) pour toutes les demandes de travaux ou d'autorisations de lotir.

A ce jour, le PLUi-D est rédigé et devrait être approuvé début 2024.

Aussi, le PLUi-D intègre des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), outils d'urbanisme permettant de décliner plus précisément les objectifs du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) sur des secteurs stratégiques du territoire. Les OAP permettent en particulier d'encadrer les futurs projets d'habitat ou d'urbanisme commercial en définissant les grandes composantes des aménagements et les éléments à préserver ou à mettre en valeur à travers le projet.

Cela pourrait donc avoir de grandes conséquences quant au devenir des sites existants sur le territoire de Mendès France, puisqu'il pourrait nous être imposé des changements de destination et donc d'activité pour les bâtiments concernés.

Plus d'informations sur :

<https://www.niortagglo.fr/habiter-etudier/urbanisme/plan-local-durbanisme-intercommunal-deplacements-plui-d/index.html>

L'EMF est à votre disposition pour compléter ces informations si besoin.

Source : "CAN et P.FRUY"

ASSOCIATION ESPACE MENDÈS FRANCE NIORT - CHAURAY



emfniortchauray@gmail.com



07 69 59 01 56



Pour nous retrouver sur Facebook :  
@mendesfranceniertchauray



www.emfniortchauray.fr

# BIENVENUE

A nos nouveaux adhérents :

- GIANT NIORT
- ARENA PADEL
- SARL AUTOMOBILE CLUB 79
- CASTORAMA FRANCE
- ACG SENS ET ACTIONS - ORIENTATION NIORT



## INFOS TRAVAUX

Pour cette fin d'année, hors opérations d'entretien courant et la réalisation des plantations associées à la requalification de la rue Humbolt, il est programmé courant novembre la réalisation d'une continuité cyclable rue Gutenberg (réalisation d'une bande cyclable sur chaussée dans le sens Chauray - Niort).

## A VOS AGENDAS

L'association Mendès France NIORT CHAURAY  
Organise le 15 novembre 2023  
Une grande soirée d'anniversaire pour ses 30 ans.

Cet événement s'annonce comme un moment d'échange privilégié pendant lequel les entreprises, commerçants, organismes publics et l'ensemble des acteurs du territoire Niortais pourront se réunir.  
Plus de 250 participants sont attendus !

Nous vous préparons une belle soirée gourmande, musicale et festive qui vous replongera dans l'univers du cirque d'époque.

Vous pouvez dès à présent vous y inscrire en scannant le QR code ci-dessous.  
Un tarif préférentiel est réservé aux adhérents ainsi qu'à leurs invités.

Si vous souhaitez devenir partenaire de la soirée afin de promouvoir votre entreprise et développer votre réseau professionnel à cette occasion, n'hésitez pas à contacter Magalie (emfniortchauray@gmail.com / 07.69.59.01.56). Elle vous communiquera le dossier de présentation des différentes formules proposées.

Réservez bien votre soirée du 15 novembre 2023 et venez nombreux célébrer l'Anniversaire des 30 ans de votre association à la salle des fêtes de Chauray.

Attention : les places seront limitées ! Réponse souhaitée avant le 30/10/23.



ASSOCIATION ESPACE MENDÈS FRANCE NIORT - CHAURAY



emfniortchauray@gmail.com



07 69 59 01 56



Pour nous retrouver sur Facebook :  
@mendesfranceniortchauray



www.emfniortchauray.fr